



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 3 novembre 2020

Premier appel à projets continuité cyclable 2020 : 17 lauréats en Occitanie

Les deux-tiers des déplacements en France sont inférieurs à 5 km. La plupart sont effectués en voiture, alors que la marche et le vélo sont générateurs de bénéfices individuels et collectifs en termes de transition écologique et énergétique, d'accès à la mobilité pour tous, de qualité de vie et de qualité de l'air, de santé, d'attractivité des territoires.

Pouvoir choisir de les effectuer à vélo suppose de mettre en place les espaces nécessaires et d'en ménager les conditions de sécurité et de développement de l'écosystème sur tout le territoire. L'un des enjeux d'une mobilité inclusive au quotidien est de considérer le vélo comme une véritable solution de mobilité, protégé des voitures et sans gêne pour les piétons qui restent prioritaires en toute situation. La France a encore beaucoup de marge de progression par rapport à ses voisins en matière de part modale du vélo avec à peine 3 % alors qu'il représente, par exemple, 10 % des déplacements en Allemagne et 28 % aux Pays-Bas.

Pour obtenir les conditions de sécurité suffisantes et les continuités des itinéraires, la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 et le Plan vélo et mobilités actives proposent de faire de la France un pays dans lequel les mobilités actives sont des modes de transport à part entière, en triplant notamment la part modale du vélo pour atteindre 9% d'ici à 2024.

Dans cette optique et dans le cadre du 1^{er} appel à projets continuité cyclable 2020, l'État soutient en Occitanie 17 territoires lauréats dans 6 départements pour près de 6 M€ d'investissement sur un montant subventionnable de près de 16 M€. Participants à la relance, les travaux seront réalisés sans attendre et la plupart des itinéraires seront disponibles au printemps 2021.

Un second appel à projets 2020 vient de se terminer. Un appel à projet 2021 sera proposé en début d'année prochaine.

Présenté en septembre 2018 par le Premier ministre, le Plan « Vélo et mobilités actives » porte une ambition inédite pour faire du vélo un mode de transport à part entière. Le premier appel à projets 2019 « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » a permis de faire émerger de nouvelles solutions pour développer l'usage du vélo dans tous les territoires. L'objectif du ministre des transports, Jean-Baptiste Djebbari, est de tripler la part d'utilisation du vélo dans l'ensemble des déplacements du quotidien d'ici 2024, en passant de 3 à 9 %.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiques

Lauréats 1^{er} appel à projets 2020 continuités cyclables

Intitulé du projet	Nom du porteur	Département (n°)	Date annoncée de début travaux	Date réelle ou prévisionnelle de mise en service	Coût total HT du projet (€)	Dépenses éligibles HT (€)	Total financement maximum attribué
Liaisons Millau-Creisseils	Communauté de Communes de Millau Grands Causses	12	nov.-20	avr.-21	630 000 €	230 000 €	92 000,00 €
Aménagement d'une voie verte sur Gagnières pour assurer une continuité entre le Gard et l'Ardèche	Communauté de Communes de Cèze-Cévennes	30	mars-21	oct.-21	658 840 €	658 840 €	263 536,00 €
Création et Réhabilitation des ouvrages d'art de la future voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Anduze, Massillargues et Cardet	Conseil Départemental du Gard	30	oct.-20	juin-21	2 600 000 €	899 360 €	179 872,00 €
Création et réhabilitation des ouvrages d'art de la future voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Quissac et Lézan	Conseil Départemental du Gard	30	oct.-20	juil.-21	3 000 000 €	500 422 €	100 084,00 €
Création d'une passerelle mixte piétons - cycles de franchissement de la Cèze	Ville de Bagnols-Sur-Cèze	30	janv.-23	mars-24	4 216 500 €	4 216 500 €	1 686 600,00 €
Création de pistes cyclables sur le Boulevard Allende (entre Av. Liberté et Ch. Tour Evêque)	Ville de Nîmes	30	oct.-20	mars-21	1 138 000 €	1 138 000 €	227 600,00 €
Création d'une liaison cyclable bidirectionnelle Pujaut/Villeneuve-les-Avignon (RD177)	Ville de Pujaut	30	janv.-21	janv.-22	280 000 €	280 000 €	112 000,00 €
Création d'une voie verte de Boujan-sur-Libron à Bassan (route Guillaume Thomas Raynal)	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	34	août-21	avr.-22	1 390 000 €	1 365 000 €	546 000,00 €
Rétablissement de la continuité par l'aménagement de la section 5 (ouvrages d'art 2 et 3) sur la voie cyclable entre Lunel et Marsillargues	Communauté de Communes du Pays de Lunel	34	oct.-20	mai-21	1 326 391 €	311 027 €	124 411,00 €
Création d'une liaison cyclable entre la Grande-Motte et Lunel et continuité avec le canal du Rhône à Sète	Conseil Départemental de l'Hérault	34	sept.-20	mars-21	708 000 €	708 000 €	283 200,00 €
Création d'une liaison cyclable Lansargues Saint Just de 2200 mètres environ permettant de connecter 2 pistes cyclables et de desservir le collège	Conseil Départemental de l'Hérault	34	nov.-20	janv.-22	150 000 €	150 000 €	60 000,00 €
Passerelle cyclable du Canal des Quilles	Ville de Sète	34	juil.-20	mars-21	1 560 803 €	1 560 803 €	312 161,00 €
Création d'une liaison cyclable collège-centre nautique-quartiers Est	Ville de Bagnères-de-Bigorre	65	juil.-20	sept.-21	155 000 €	73 320 €	29 328,00 €
Aménagement de trois discontinuités linéaires entre deux aménagements cyclables existants afin de finaliser la liaison structurante modes doux inscrite au PGD de la CCSR reliant Latour-Bas-Eine et Alénça	Communauté de Communes Sud Roussillon	66	juin-21	janv.-22	1 220 532 €	1 220 532 €	488 213,00 €
Réalisation d'un cheminement doux avec passerelle piétonne et cycles sur la Têt	Ville de Prades	66	mars-21	avr.-23	1 468 117 €	1 468 117 €	734 059,00 €
Réalisation d'aménagements cyclables Avenue de Toulouse	Grand-Montauban Communauté d'Agglomération	82	janv.-21	juin-21	346 623 €	346 623 €	138 649,00 €
Liaison cyclable Boulevards Doumerc/Montauriol	Grand-Montauban Communauté d'Agglomération	82	mai-21	sept.-21	803 516 €	803 516 €	321 406,00 €